

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

### AMENDEMENT

N° I-2189

présenté par

Mme Bourouaha, M. Sansu, M. Tjibaou, M. Maurel, M. Brugerolles, M. Bénard, M. Castor,  
Mme Faucillon, Mme K/Bidi, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau,  
M. Peu, Mme Reid Arbelot et M. Rimane

### ARTICLE 25

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.